

222C2061  
FR0006174348-FS0673

12 août 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**BUREAU VERITAS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 août 2022, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 août 2022, le seuil de 5% du capital de la société BUREAU VERITAS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 22 708 346 actions BUREAU VERITAS<sup>1</sup> représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,64% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions BUREAU VERITAS sur le marché.

<sup>1</sup> Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 6 383 865 actions BUREAU VERITAS pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 454 220 010 actions représentant 624 208 480 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.